



Le milieu familial et communautaire : un pilier du réseau à reconnaître pleinement

Un réseau qui répond à des besoins essentiels

En parallèle du réseau en installations, les services de garde éducatifs en milieu familial et en milieu communautaire répondent à des besoins spécifiques et offrent plus de 72 000 places partout au Québec.

Une responsable de service de garde éducatif en milieu familial (RSGE) reconnue est soutenue par un bureau coordonnateur (BC). Les BC sont une structure active depuis 20 ans auprès des milieux familiaux reconnus. La RSGE jouit donc d'un accompagnement pédagogique et administratif ainsi que de tout un réseau de professionnelles qualifiées.

Une transformation majeure déjà en cours

À partir de septembre 2026, toutes les RSGE du Québec auront l'obligation d'être reconnues par un bureau coordonnateur.

C'est une transformation importante dans un service en milieu familial :

- De l'encadrement (3 visites obligatoires par année, 45 heures de formation obligatoire et 6 heures supplémentaires par année);
- Du soutien (agents de soutien pédagogique, agente de conformité, prêt de matériel);
- De la confiance (accès au bureau coordonnateur en cas de problème ou crainte, possibilité de déposer une plainte).

Des défis spécifiques qui mettent de la pression sur la capacité du réseau

Malgré son rôle essentiel, le réseau en milieu familial et en communauté fait face à des enjeux majeurs :

- Une transformation de la profession de RSGE qui met à risque le maintien et le développement des places;
- Un besoin accru de valorisation et de soutien à la formation;
- Des ressources limitées pour évaluer et améliorer la qualité en continu;
- Le mandat de plus en plus complexe des BC;



- Des défis d'intégration pour les nouvelles RSGE, notamment les personnes nouvellement arrivées ou non reconnues.

L'engagement proposé au prochain gouvernement

Faire du réseau en milieu familial et en communauté un pilier pleinement reconnu du système éducatif en petite enfance, en donnant aux bureaux coordonnateurs les moyens d'accompagner, de soutenir et de valoriser chaque RSGE, partout au Québec :

- Assurer un financement stable et suffisant des bureaux coordonnateurs;
- Valoriser et soutenir la formation initiale et la formation continue;
- Mettre en place rapidement l'évaluation et l'amélioration continue de la qualité en milieu familial;
- Favoriser les services subventionnés en milieu familial.

